



*Cette carte permet de juger du poids de l'Agriculture Biologique selon les zones. Ainsi, celle-ci est beaucoup plus développée en zone d'élevage (20 % de la surface dans certains cantons) qu'en secteur céréalier (2 à 5 %). En viticulture, la situation est contrastée.*

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
DE L'AUDE

Mise à jour : 2010  
Edition du : 21/05/2012

Unité du Système d'Information Géographique  
Echelle: 20 km

© DDTM de l'Aude - © IGN Tous droits de reproduction réservés.